

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Séance du 28 mars 2023

N/Réf : BdK/LB PV 28/03/2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, légalement convoqué le quinze février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de son siège au 25 rue du Rempart à Tours, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs Jean-Gérard PAUMIER, Isabelle SENECHAL, Pierre-Alain ROIRON, Sylvia PASCAUD-GAURIER, Vincent MORETTE, Alain ANCEAU, Alain BENARD, Pascal BRUN, Claude COURGEAU, Xavier DUPONT, Michèle GASNIER, Michel GUIGNAudeau, Annie LAURENCIN, Patrick LEFRANCOIS, Gérard PERRIER, Patrick MICHAUD, Oulématou BA-TALL (suppléante de Mme Alice WANNERROY), Fabrice BOIGARD (suppléant de M. Michel GILLOT)

Etaient absents et excusés :

Mesdames et Messieurs, Michel GILLOT, Christian GATARD, Elisabeth GRELIER, Jean-Paul ROBERT (ayant donné pouvoir à Alain ANCEAU), Thierry CHAILLOUX (ayant donné pouvoir à Gérard PERRIER), Françoise MORIN (ayant donné pouvoir à Patrick MICHAUD) , Gérard HENAULT (ayant donné pouvoir à Isabelle SENECHAL), Martine CHAIGNEAU, Valérie JABOT (ayant donné pouvoir à Fabrice BOIGARD), Alain MEDINA (ayant donné pouvoir à Annie LAURENCIN), Bertrand RITOURET, Alice WANNERROY.

Assistaient également à la séance :

Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

Monsieur Benoit de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Madame Isabelle MONTAUT , Directrice du pôle Juridique et Carrière du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Madame Dorothee DANCZURA, Directrice du pôle Santé au Travail du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,
Monsieur Laurent BEUZIT, Directeur du pôle Administration Générale, Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,

2023- 033 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil d'Administration,

Vu le projet de délibération n°2023-32 portant créations et suppressions d'emplois,

après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Décide , après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

De modifier le tableau des effectifs, comme suit, au 1^{er} avril 2023.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283700128-20230328-0_2023_033-

GRADES	CRÉÉS	POURVUS	NON POURVUS
EMPLOIS FONCTIONNELS			
DGS 40 000 à 80 000	1	1	0
DGA 40 000 à 150 000	0	0	0
Effectif total	1	1	0
EMPLOIS PERMANENTS			
Attaché Hors Classe	2	1	1
Attaché Principal	3	3	0
Attaché Territorial	3	3	0
Médecin de Médecine Prof.	4	3	1
Ingénieur Principal	1	0	1
Ingénieur Territorial	1	0	1
Tech. Princ. 1ère Cl.	2	1	1
Tech. Princ. 2ème Cl.	1	0	1
Réd. Princ. 1ère Cl.	5	4	1
Red. Princ. 2ème Cl.	8	6	2
Rédacteur Territorial	9	7	2
Adj. Princ. 1ère Cl.	13	10	3
Adj. Princ. 2ème Cl.	5	3	2
Adjoint Administratif	4	2	2
EMPLOIS PERMANENTS			
<i>Article 3-3 1°) de la loi du 26/01/84</i>			
Sociologue du Travail	1	1	0
Effectif total	62	44	18

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS AU SIEGE, HORS SECTEUR MEDECINE PROFESSIONNELLE, **POURVUS** :

31

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS RELEVANT DU SERVICE DE REMPLACEMENT ET DE RENFORT, **POURVUS** :

8

NOMBRE DE POSTES PERMANENTS RELEVANT DU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE, **POURVUS** :

5

44

REÇU EN PREFECTURE

le 30/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-037-283700128-20230328-0_2023_033-

EMPLOIS NON PERMANENTS			
<i>Accroissement temporaire d'activité</i>			
Attaché Territorial	1	0	1
Red. Princ. 1ère Cl.	1	0	1
Red. Princ. 2ème Cl.	1	0	1
Rédacteur Territorial	1	0	1
Adj. Princ. 1ère Cl.	1	0	1
Adj. Princ. 2ème Cl.	1	1	0
Adjoint Administratif	1	1	0
Effectif total	7	2	5

En application de l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, sont créés tous les emplois correspondants à l'ensemble des grades relevant de l'ensemble des filières de la Fonction Publique Territoriale dans le but de satisfaire les demandes des collectivités et établissements publics affiliés et non affiliés, dès lors que les besoins exprimés s'inscrivent dans le fondement juridique des articles 25 et 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Fait et délibéré, le 28 mars 2023

Pour expédition conforme,

Le Président du Centre de Gestion

d'Indre et Loire,

Jean-Gérard PAUMIER

Acte transmis en Préfecture le : 30/03/2023
 Acte reçu en Préfecture le : 30/03/2023
 Acte publié électroniquement le : 12/04/2023
 ACTE EXECUTOIRE